

# La MRC des Collines-de-l'Outaouais



Planification stratégique  
Planification stratégique  
2006 - 2011

Juin 2007

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

PERSONNES AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE.....	3
MOT DU PRÉFET .....	4
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL .....	5
LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE .....	6
ÉNONCÉ DE MISSION.....	8
BUTS GÉNÉRAUX.....	9
ÉNONCÉ DE VISION .....	10
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....	11
TABLEAUX D'IMPLANTATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....	12
1. CLARIFIER ET DÉMYSTIFIER LE RÔLE DE LA MRC ET DÉFINIR LES ATTENTES DU CONSEIL DES MAIRES .....	12
2. MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES SERVICES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES MUNICIPALITÉS.....	14
3. INTÉGRER LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIONS POUR DEVENIR UN MODÈLE.....	16
4. AUGMENTER LA CONNAISSANCE ET LA VISIBILITÉ DE LA MRC DES COLLINES .....	21
5. FAVORISER DAVANTAGE LA PARTICIPATION DES ÉLUS, CITOYENS ET GESTIONNAIRES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES.....	23

## **PERSONNES AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

---

Vincent Barrette	Marcel Dufour	Stéphane Mougeot
André Beaudoin	Hugues Dupuy	Paula P. Pagé
Michel Bélanger	Marc Fortin	Alphonse Pelletier
Danielle Brisebois	Stephen Harris	Jean Perras
Stéphane Brochu	Jean-Pierre Jutras	Ghislain Poulin
Robert Bussière	Roger Laflamme	Armand Renaud
Marc Carrière	Yvonne Larocque	Charles Ricard
Julien Croteau	Dominique Léger	Denis St-Jean
Alain Descarreaux	Edward J. McCann	Paul St-Louis

Plusieurs élus et gestionnaires ont également participé aux consultations dans les municipalités.

Les conseils des sept municipalités ont été rencontré par le préfet et le directeur général ou par le préfet suppléant et le directeur général adjoint et ont participé aux consultations faites sur l'élaboration de ce document.

Consultante : Huguette Myner Joly

## **MOT DU PRÉFET**

---

Aux membres du conseil et à tous nos partenaires,

C'est avec plaisir que je dépose le document “ *Planification stratégique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais 2006-2010* ”. Par le dépôt de ce document, le conseil de la MRC souhaite marquer une étape importante du cheminement de son organisation.

En effet, après quelques mois de discussions et d'échanges entre le conseil de la MRC, son équipe de direction et les élus et gestionnaires des municipalités locales, nous sommes heureux de vous présenter la mission, les buts généraux, la vision ainsi que les cinq orientations stratégiques et leurs plans d'action respectifs.

Ce document guidera les décisions du conseil et nos travaux pour les cinq prochaines années, en plus de présenter notre vision d'avenir pour les deux prochaines décennies.

Au nom du conseil des maires et en mon nom, je vous invite à en faire la lecture et à nous communiquer vos commentaires.

Finalement, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé et collaboré à l'élaboration de ce document.

Le préfet,

Marc Carrière

## **MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

---

À tous nos collègues et partenaires,

L'élaboration et l'adoption d'un plan stratégique constituent, pour toute organisation, un moment privilégié pour dresser un bilan des réalisations passées, analyser la situation actuelle et formuler une vision d'avenir, qui guidera les dirigeants et les gestionnaires dans leurs actions et leurs décisions futures.

Loin d'être une contrainte additionnelle pour les décideurs et gestionnaires, la planification stratégique constitue un outil de gestion qui clarifie les rôles et mandats de chacun ainsi que les attentes et besoins du conseil et de nos partenaires. En outre, cette démarche a le mérite de mobiliser tous les intervenants autour d'une vision commune, d'objectifs clairs et d'actions précises pour assurer la mise en œuvre des orientations stratégiques de la MRC et réaliser adéquatement la mission qu'elle s'est donnée.

J'invite donc tous les intervenants, élus, gestionnaires, employés et partenaires à adhérer à ce projet mobilisateur en y intégrant, dans leurs actions quotidiennes, les valeurs que nous avons fait nôtres et à orienter leurs gestes dans le sens de cette nouvelle culture organisationnelle de la MRC.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Ghislain Poulin

## **LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

---

La stabilité est l'exception et le changement la règle.  
Nous vivons dans un environnement où il ne s'agit plus de gérer la croissance,  
mais plutôt le changement, l'incertitude et le complexe.  
*Hervé Séguin*

Les entreprises et les organismes n'échappent pas à la vague de changements actuels. Ils seront tous touchés par les changements sociaux, économiques et politiques, par l'arrivée des techniques de pointe et par les préférences et les besoins changeants du public. Dans le cas des MRC, nous pouvons parler des besoins des municipalités. L'entreprise peut choisir de faire fi de ces changements, mais tôt ou tard, elle en subira probablement les effets et se demandera ce qui est arrivé. Pour survivre, l'entreprise doit s'adapter et évoluer. L'ouverture sur l'extérieur est une condition à sa survie. La planification stratégique est un outil de gestion qui favorise cette ouverture. Elle permet de maintenir une correspondance entre l'environnement externe et l'entreprise et incite celle-ci à prendre des décisions pour son avenir et celui des populations qu'elle dessert.

La planification stratégique est un processus dynamique par lequel l'entreprise se prépare à l'avenir en élaborant les actions nécessaires pour y faire face. Elle consiste donc essentiellement en un exercice visant à redéfinir la mission et les buts généraux de l'entreprise et à déterminer les stratégies qui lui permettront de les actualiser et d'atteindre les orientations visées.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais a entrepris un exercice de planification stratégique au mois d'octobre 2005 en réalisant les étapes suivantes :

- Réflexion sur l'environnement interne et externe
- Déclaration de mission et de buts généraux de la MRC des Collines-de-l'Outaouais
- Élaboration d'une vision future de l'effet des actions de la MRC sur la région
- Définition des orientations stratégiques pour les cinq prochaines années
- Consultation auprès des élus et des directeurs généraux dans chacune des municipalités
- Consultation auprès des partenaires
- Bonification des éléments présentés suite aux consultations
- Élaboration des plans d'actions (par cinq comités composés de partenaires, d'élus et de directeurs de services à la MRC)
- Présentation de l'ensemble de la planification stratégique au conseil des maires de la MRC.

Il est à noter que chaque étape a été présentée au comité de planification stratégique, qui était composé de Messieurs Marc Carrière, Jean Perras, Ghislain Poulin et Michel Bélanger.

La planification stratégique n'est pas une fin en soi. Les prochaines étapes seront la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action. Dans l'avenir, la MRC doit demeurer souple et se montrer ouverte aux occasions, aux remises en question et aux ajustements constants. La MRC des Collines trouvera sa sécurité non pas dans des structures rigides mais dans une vision et des valeurs partagées qui guideront les actions de tous les membres à tous les échelons de l'organisation.

Le présent document présente les résultats de la planification stratégique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

## **ÉNONCÉ DE MISSION**

---

La **MISSION** est un guide pour toutes les ressources de l'organisme. Elle induit à une direction, à une mobilisation, donne un sens aux actions et suscite un sentiment d'appartenance. Elle est essentielle puisqu'elle précise non seulement les champs d'action de l'organisme, mais aussi ses limites.

### **Énoncé de mission**

La MRC des Collines-de-l'Outaouais a pour mission d'offrir des services de qualité aux municipalités membres et à leurs citoyens et citoyennes, et de favoriser la solidarité régionale.



## **BUTS GÉNÉRAUX**

---

- Nous acquitter adéquatement de nos obligations légales envers les municipalités et réaliser les mandats qu'elles nous confient;
- Maintenir et développer des services régionaux de qualité, efficaces et accessibles;
- Encourager le sentiment d'appartenance des communautés locales;
- Soutenir le développement durable et assurer la protection de l'environnement;
- Favoriser la concertation entre les municipalités et leurs partenaires.

## ÉNONCÉ DE VISION

---

La vision présente la contribution que l'entreprise espère apporter dans la communauté dans l'avenir. Dans cette perspective, la vision est orientée vers l'extérieur et décrit un résultat.

La vision est le rêve, le résultat désiré de l'ensemble des efforts et des ressources de l'entreprise. Plus la vision sera comprise et partagée par le plus grand nombre de municipalités et de citoyens, plus elle aura des effets motivants et stimulants auprès du personnel. La MRC des Collines-de-l'Outaouais a choisi de se donner une vision à long terme.

### Énoncé de vision de la MRC des Collines-de-l'Outaouais pour les vingt prochaines années

La MRC des Collines-de-l'Outaouais aura préservé son caractère **rural** par la mise en valeur d'un cadre naturel, social, culturel et économique. Son fonctionnement sera participatif et ses moyens financiers seront adaptés à ses responsabilités. Elle aura contribué à développer un sentiment d'appartenance et à enrichir l'image de marque de l'Outaouais.

## **ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

---

Suite à la consultation auprès des sept municipalités constituant la MRC des Collines-de-l'Outaouais, plusieurs idées visant à enrichir les orientations stratégiques ont été retenues.

Le comité de la planification stratégique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais s'est penché de nouveau sur les éléments exprimés pour chacune des orientations en tenant compte des commentaires et vœux recueillis lors des consultations. Le comité propose maintenant cinq orientations stratégiques pour les cinq prochaines années. Elles consistent à :

1. Clarifier le rôle de la MRC et définir les attentes du conseil;
2. Maintenir et développer des services qui répondent aux besoins des municipalités;
3. Réaliser un modèle de développement durable;
4. Augmenter la connaissance et la visibilité de la MRC des Collines;
5. Favoriser davantage la participation des élus, des citoyens et des gestionnaires des municipalités membres.

## TABLEAUX D'IMPLANTATION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### 1. CLARIFIER ET DÉMYSTIFIER LE RÔLE DE LA MRC ET DÉFINIR LES ATTENTES DU CONSEIL DES MAIRES

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Clarifier le rôle de la MRC auprès du conseil des maires	1.1 Adopter la planification stratégique dans sa globalité.	Planification stratégique adoptée	Préfet	18/05/2006	Ø \$
	1.2 Clarifier le fonctionnement du conseil des maires concernant la mise en œuvre de la planification opérationnelle :		D.G.	Sept. 2007	Ø \$
	1.2.1 Respecter les résolutions adoptées au conseil des maires et assurer le suivi ou l'exécution dans chacune des municipalités;  <u>Note:</u> revoir le fonctionnement du Caucus et du Conseil - pas de communication et suivi difficile	Suivi vérifié à la prochaine rencontre du conseil	A. Renaud R. Laflamme	Pas fait Problème majeur	Ø \$
	1.2.2 Nommer un maire qui sera responsable du suivi de la planification stratégique et rémunérer cette personne selon le règlement établi;	Rapport trimestriel présenté au conseil devrait être bi-annuel	A. Renaud R. Laflamme	Juin 2006	Selon règlement sur la rémunération des élus
1.2.3 Former des comités de travail dont le mandat sera clairement défini.	Compte rendu des comités aux rencontres du conseil des maires		Préfet	En continu	Ø \$

## 1. CLARIFIER ET DÉMYSTIFIER LE RÔLE DE LA MRC ET DÉFINIR LES ATTENTES DU CONSEIL DES MAIRES (suite)

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
2. Clarifier le rôle de la MRC auprès de ses partenaires	2.1 Présenter la planification stratégique aux partenaires de la MRC  Présentation à tous les conseils municipaux.	Présentation faite	Préfet /D.G.	Juin 2006	Forum 15 000 \$  500 \$
	2.2 Définir les attentes de la MRC à l'égard des organismes affiliés, p. ex. s'entendre concernant la reddition des comptes, les communications publiques, l'utilisation du logo de la MRC sur les documents officiels des partenaires, etc. : - CLD - Transports collectifs - SOLIDE - SHQ	Révision et signature des protocoles d'entente selon les modalités déterminées par la MRC	Conseil / D.G.	Déc. 2008	Ø \$
	2.3 Inviter le président ou le DG du CLD à participer régulièrement au caucus.	Sur demande au besoin	Préfet / D.G.	En continu Oct. 2007	Ø \$
	2.4 Inviter le président ou le DG des organismes affiliés à participer au caucus au moins une fois par année pour faire le point sur leurs services (10 min /organisme).  - Bilan et plan de travail - Justification des besoins	Sur demande au besoin	Préfet / D.G.	En continu 2006 et +	Ø \$

## 2. MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES SERVICES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES MUNICIPALITÉS

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Évaluer la pertinence des services de la MRC et préciser les niveaux de service désirés	1.1 Faire l'inventaire des services obligatoires et facultatifs actuels.	Dépôt du document final regroupant toutes les tâches de la MRC – juin 2007	D.G.	Déc. 2007	Ø \$
	1.2 Revoir chacune des activités en se demandant quelles sont les façons possibles : a) de les réaliser et d'atteindre les objectifs : - à l'interne, - à l'externe, b) d'éliminer ou de réduire des services facultatifs; c) de créer de nouveaux services facultatifs.	Rapport indiquant les activités à maintenir, à modifier ou à éliminer	D.G. et directeurs	Déc. 2007 Mise à jour annuelle par service pour le budget	Ø \$
	1.3 Définir et évaluer les niveaux de service actuels pour chacune des activités, p. ex. : - répond aux objectifs légaux (hors normes), - ne répond pas aux objectifs ou aux besoins municipaux, - service minimum, - service satisfaisant, - service optimum.	Tableau d'évaluation de chaque activité par service : - inacceptable - satisfaisant - optimal - insuffisant - excellent	D.G. et directeurs	Déc. 2007 Rapport final chaque service en mai ou juin	Ø \$

## 2. MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES SERVICES QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES MUNICIPALITÉS (suite)

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Évaluer la pertinence des services de la MRC et préciser les niveaux de service désirés (suite)	1.4 Déposer le projet détaillant les niveaux de service et leur coût pour chacune des activités auprès des municipalités.	Projet à être déposé dans les sept municipalités	Préfet/D.G.	Déc. 2007	Ø \$
	1.5 Adopter la proposition finale concernant les niveaux de service.	Proposition adoptée	D.G.	Juin 2007	Ø \$
2. Mettre en œuvre un plan de réorganisation des services	2.1 Élaborer et adopter un plan de réorganisation des services et le mettre en œuvre (incluant une description des emplois)	Plan de réorganisation des services adopté	D.G. et directeurs	Déc. 2007	10 000 \$
3. Se doter d'une culture organisationnelle en déterminant: - des valeurs - des règles	À l'interne :				
	3.1 Diffuser les résultats de la planification stratégique au personnel (mission, vision, plan d'action).	Résultats présentés à tout le personnel	D.G.	Juin 2007	Ø \$
	3.2 Améliorer la diffusion à l'interne des décisions du conseil et du comité de direction par la tenue de rencontres régulières du personnel des services (rencontres mensuelles).	Calendrier des rencontres établi	D.G. et directeurs	Juin 2007	Ø \$
	3.3 Revoir le fonctionnement du conseil – comité, caucus, séance – en adoptant des règles de régie interne relatives au fonctionnement du conseil.	À faire	Préfet	Déc. 2007	Ø \$
3.4 Évaluer le personnel en tenant compte des objectifs et des valeurs de l'organisation.	Évaluation annuelle de chaque employé	D.G. et directeurs	Juin 2007	Ø \$	

### 3. INTÉGRER LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIONS POUR DEVENIR UN MODÈLE

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Assurer la pérennité et la mise en valeur de l'environnement physique par un développement cohérent du territoire	1.1 Réviser le schéma d'aménagement et de développement (SAD) en s'assurant de l'harmonisation et de la complémentarité avec les autres ouvrages cadres de développement, notamment le pacte rural, le PALÉE, les plans de développement intégrés, le plan quinquennal de la CREO.	Entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé Capacité de support établie	Dir/aménag.	2010	À préciser lors des budgets
	1.1.1 Évaluer la capacité de support du milieu ; 1.1.2 Réaliser l'inventaire des ressources naturelles; 1.1.3 Déterminer les zones sensibles (biodiversité);	Inventaire réalisé Rapport/cartographie	Aménagiste	31 déc. 2008	“
		Zones sensibles connues Dépôt – rapport /cartographie Capacité de support		février 2009 février 2009	“ “
	1.2 Protéger l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, les ressources naturelles (p. ex. forestières, minières), les aires sensibles, etc. :	Pour l'eau – usine BFS Réglementation uniformisée de vidange des fosses septiques Mise en œuvre – politique sur la gestion des cours d'eau	Resp. /Env.  Dir/aménag.	Avril 2008 Déc. 2007	
	1.2.1 Favoriser le renforcement de la réglementation en matière de protection de l'environnement et appuyer les municipalités dans l'application de la réglementation;	Préciser les indicateurs pour chacun des éléments			



### 3. INTÉGRER LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIONS POUR DEVENIR UN MODÈLE (suite)

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Assurer la pérennité et la mise en valeur de l'environnement physique par un développement cohérent du territoire (suite)	1.3 Valoriser les ressources agricoles et forestières, le patrimoine naturel, les matières résiduelles, etc.	Par exemple :	DG/CLD	Déc. 2011	
	1.3.1 Établir des critères de valorisation des ressources naturelles;	- Vingt entreprises horticoles certifiées biologiques - Dix producteurs de viande naturelle	Coor./ MRC Bio	Déc. 2011	
	1.3.2 Élaborer une politique de valorisation des ressources naturelles, agricoles et forestières	- Politique adoptée - 60 % des coupes forestières avec plan de gestion	Ingénieur forestier	Déc. 2011	
	1.3.3 Promouvoir et investir dans des projets de valorisation du patrimoine naturel ;	- Cinq sites naturels mis en valeur	DG/CLD	Déc. 2009	
	1.3.4 Promouvoir le traitement des matières recyclables	- Réseau d'écocentres en opération/RDD	Resp./envir.	1 en 2007 complété en 2010	

### 3. INTÉGRER LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIONS POUR DEVENIR UN MODÈLE (suite)

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
2. Assurer la pérennité et la mise en valeur du patrimoine culturel et paysager	2.1 Évaluer le patrimoine culturel et paysager :	Dépôt du rapport d'inventaire et recommandations	Dir/aménag. DG/CLD	Déc. 2008	
	2.1.1 Réaliser un inventaire des patrimoines culturels et des paysages;				
	2.1.2 Déterminer les éléments sensibles.				
	2.2 Adopter une politique culturelle :	Dépôt et acceptation de la politique culturelle	DG/CLD	Déc. 2008	
2.3 Développer des projets identitaires notamment :	Mise en place des projets	DG/CLD Dir /aménag.	Déc. 2009		
- NDS (flore forestière) - Fairbairn - Parc Sault des Chats - P.D.I. des rivières - Autre – rivière des outaouais					
2.4 Promouvoir notre héritage culturel.	Par sondage :	DG/CLD	Hiver 2010		
		40 % de la population connaît la politique culturelle de la MRC			

### 3. INTÉGRER LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS

### ACTIONS POUR DEVENIR UN MODÈLE (suite)

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
3. Tendre vers un modèle de développement durable socialement accepté durable socialement accepté	3.1 Élaborer une politique de développement durable.	Adopter la politique	Dir/aménag.	Déc. 2010	
	3.1.1 Préciser nos paramètres de développement durable;	Dépôt de l'étude	DG / dir.	2011 à 2015	
	3.1.2 Étudier le principe de précaution et voir comment il pourra s'intégrer au processus décisionnel de la MRC;	Dépôt du rapport au Conseil	aménag. / DG/CLD		
	3.2 Définir le rôle de la MRC dans le processus de sensibilisation des partenaires et de la population au concept de développement durable.	<u>Par sondage :</u> 30 % de la population connaît la politique culturelle de la MRC	Resp./comm.	Déc. 2011	
3.3 Ouvrir un canal de communication permanent avec les citoyens et les partenaires :					
	3.3.1 Mettre en place une plate-forme de concertation continue : - forum de développement local bi-annuellement - site Internet interactif - sondages - consultations, etc.				

### 3. INTÉGRER LES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS NOS ACTIONS POUR DEVENIR UN MODÈLE (suite)

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
4. Soutenir et promouvoir les projets de développement économique qui souscrivent au modèle de développement durable de la MRC	4.1 Se doter d'un guide de cheminement critique pour l'autorisation des projets, qui tienne compte : - de la capacité de soutien du milieu - du principe de précaution - de la protection des ressources naturelles - du processus d'évaluation des répercussions - de la mise en place de mesures d'atténuation.	- Adoption du guide - Cheminement critique en application	DG/CLD	Déc. 2011	
	4.2 Consolider un guichet unique de développement économique ( C.S.E.E.)	- 60 % des demandes adressées directement au CLD  - 100 % des demandes reçues dans les municipalités référées a	Préfet Prés./CLD	Déc. 2011	
	4.3 Soutenir et promouvoir les projets de cet objectif.	- Croissance annuelle de 10 % des projets qui répondent au modèle de développement durable de la MRC  - Argent neuf investi dans des projets souscrivant au développement durable	DG/CLD	Déc. 2011 et en continu	

#### 4. AUGMENTER LA CONNAISSANCE ET LA VISIBILITÉ DE LA MRC DES COLLINES

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Augmenter la visibilité de la MRC des Collines	1.1 Ajouter la responsabilité des communications aux tâches d'un poste existant ou créer un poste d'agent de communications.	Personne affectée aux communications	DRH	Déc. 2006	
	1.2 Élaborer un plan de communication en tenant compte du plan préparé en avril 2005 et des éléments suivants :		DRH	Déc. 2008	25 000 \$
	1.2.1 Maintenir et développer nos sites Internet respectifs et les harmoniser avec ceux de nos partenaires (CLD, SOLIDE, MRC, LATINO, CRÉO, etc.);	Nombre accru de visites sur les sites Internet	Resp./ comm	Déc. 2008	Opération 5 000 \$/an CLD – 5 000 \$/an Concept – 10 000 \$
	1.2.2 Afficher les limites du territoire aux entrées et sorties, tel que proposé dans le PSDT de la MRC (sur des panneaux de signalisation, par exemple); MTQ	5 affiches sur 15  11 affiches sur 15		DSP	Déc. 2008
1.2.3 Publier des communiqués de presse;	8 numéros publiés par année		DRH	Déc. 2008	
1.2.4 Définir une devise mobilisatrice;	Devise intégrée à tous les documents officiels et affiches publicitaires		DRH	Déc. 2008	2 000 \$

#### 4. AUGMENTER LA CONNAISSANCE ET LA VISIBILITÉ DE LA MRC DES COLLINES

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Augmenter la visibilité de la MRC des Collines (suite) et du CLD	1.2.5 Participer à des activités de promotion (Ex. : Salon de l'habitation, Foire des villages, loisirs, vacances à Montréal / Ottawa) MRC/CLD  Salon de l'emploi /liste de participation pour 2008	Participation à au moins trois activités par année	DG/CLD	Déc. 2007	10 000 \$
	1.2.6 Mettre le logo de nos partenaires sur la papeterie de la MRC et demander aux municipalités de mettre celui de la MRC sur la leur – CLD/SP; rafraîchir le logo	Au moment du renouvellement de la papeterie de la MRC...  ...et de celle des municipalités	DRH DG	Déc. 2007	À même le budget prévu 2007
	1.2.7 Développer les relations avec les médias locaux et régionaux; - Séc. Pub.  - MRC	Publication d'au moins 6 articles par année	Préfet Dir./éval. fon.	Début 2008	
	1.2.8 Présenter le plan de communication et de marketing au conseil des maires pour adoption;	Plan adopté au conseil	DRH	Oct. 2008	
	1.2.9 Mettre le plan en œuvre;		DRH	Déc. 2011	
1.2.10 Évaluer les retombées des activités de communications.		Révision et mise à jour du plan	DRH	Jan. 2011	

**5. FAVORISER DAVANTAGE LA PARTICIPATION DES ÉLUS, CITOYENS ET GESTIONNAIRES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES**

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
1. Favoriser la participation des conseillers municipaux aux activités de la MRC	1.1 Tenir une session d'information et de consultation des élus locaux.	Tournée des 7 municipalités une fois par année par le préfet et le directeur général	Préfet DG	Déc. 2007 Annuel	Ø \$
2. Favoriser la Participation des gestionnaires municipaux	2.1 Maintenir et régulariser les rencontres des comités actuels (géomatique-informatique, urbanisme, directeurs généraux, responsable des travaux publics, uniformisation des règlements, etc.).	Calendrier des rencontres régulières élaboré	DG	Annuel	Ø \$
	2.2 Faire connaître les résultats du travail des différents comités (p. ex. comité informatique MRC-municipalités); présenter ou déposer le compte rendu à la réunion des D.G. des municipalités :	Diffusion de tous les comptes rendus selon les procédures établies	DG	Annuel ou occasionnel	Ø \$
	2.2.1 Concevoir des mécanismes pour faciliter le partage de l'information et la rigueur dans la mise en œuvre.	Procédures établies	DG	Déc. 2007	Ø \$

**5. FAVORISER DAVANTAGE LA PARTICIPATION DES ÉLUS, CITOYENS ET  
GESTIONNAIRES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES**

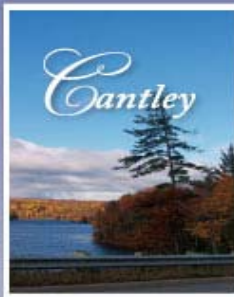
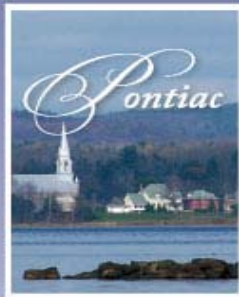
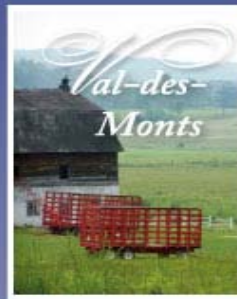
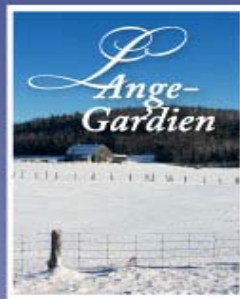
Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
2. Favoriser la Participation des gestionnaires municipaux (suite)	2.3 Afficher dans les municipalités les concours pour les postes disponibles à la MRC avant de les afficher publiquement et afficher à la MRC les postes disponibles dans les municipalités avant de les afficher publiquement (conditionnellement à une entente de réciprocité).	Entente signée avec 4 des 7 municipalités à moins d'une entente de réciprocité	DRH	En continu	Ø \$
	2.4 Offrir des séances de formation aux municipalités selon les besoins déterminés.	3 formations par année	DG	Annuel	Ø \$
	2.5 Organiser une journée d'information et de partage à l'intention des gestionnaires et des techniciens municipaux chaque année. (ex. : comptable, budget)		DG municipal	Annuel	Ø \$

**5. FAVORISER DAVANTAGE LA PARTICIPATION DES ÉLUS, CITOYENS ET  
GESTIONNAIRES DES MUNICIPALITÉS MEMBRES**

Objectifs	Plan d'action	Indicateurs de réussite	Imputabilité	Échéancier	Coût
3. Favoriser la participation des citoyens aux consultations publiques prévues par la loi	3.1 S'assurer que les citoyens de chacune des municipalités visées par les consultations publiques sont vus dans leur milieu.	100 personnes par consultation thématique  Total de 300 personnes	Dir./amén.	Tel que prévu par la Loi  2011	



# MRC des Collines-de-l'Outaouais



[www.collines-outaouais.com](http://www.collines-outaouais.com)

